

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Tramway, abords du pont Victoria, camionnage, piétons... Le RESO présente ses recommandations pour le Plan de transport de Montréal

Montréal, le 22 août 2007 – Accueillant avec enthousiasme la volonté de la Ville de Montréal de réaliser un premier circuit de tramway qui reliera le centre des affaires au Vieux-Montréal en passant par la rue Peel, le RESO recommande qu'on en profite pour, en même temps, implanter l'embranchement prévu le long du canal de Lachine, afin de desservir le plus tôt possible le Site des postes, le marché Atwater, le secteur de la rue Saint-Ambroise, le complexe sportif Gadbois, le secteur de la cour Turcot et le pôle récréotouristique de Lachine.

«L'importance du développement aux abords du canal et le potentiel qu'il représente justifient que la construction de la ligne de tramway sur ses berges soit intégrée à la première phase de l'implantation du tramway à Montréal», a affirmé Pierre Richard, vice-président au développement stratégique, présentant, le 22 août dernier, en compagnie de Pierre Morrissette, directeur général, les recommandations du RESO à la Commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif du Conseil municipal de Montréal. Ce mémoire sera également déposé à la Commission sur l'environnement, le transport et les infrastructures du Conseil d'agglomération de Montréal.

Le RESO appuie fortement le choix stratégique proposé par le Plan de transport de la Ville de Montréal, soit «celui du transport collectif comme moyen privilégié de déplacement des personnes et comme outil structurant du développement de Montréal». C'est une condition essentielle à la qualité de vie en milieu urbain, à la lutte contre les gaz à effet de serre et à la poursuite d'un développement économique harmonieux et profitable à tous. La priorité au transport collectif ne doit cependant pas faire oublier, a ajouté Pierre Richard, l'importance d'assurer une fluidité au transport des marchandises, essentielle à la vitalité économique et au maintien des emplois.

Le RESO demande également que la Ville de Montréal recherche des solutions visant à désengorger les abords du pont Victoria, un problème vécu quotidiennement sur plusieurs artères du Sud-Ouest. Si l'on ne fait rien, la congestion risque de s'aggraver avec les développements prévus au Nordelec, sur le Site des postes, dans Griffintown, au bassin Peel et éventuellement dans la cour du CN, a ajouté Pierre Morrissette. L'une des solutions proposée par le RESO serait, aux heures de pointe, de donner la priorité au covoiturage sur l'une des voies du pont Victoria.

Le Plan de transport propose d'implanter une grappe industrielle en transport avancé. Le RESO suggère d'en profiter pour redonner une nouvelle vie aux ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-

Charles qui pourraient accueillir des entreprises en recherche et développement, en fabrication d'équipements et en entretien de matériel (par exemple, trains de banlieue et tramways). De plus, la proximité de l'École de technologie supérieure favoriserait les collaborations industrie-université-centre de recherche en cette matière.

Dans son mémoire, le RESO rappelle également l'importance de réévaluer l'offre de transport en commun en prenant en compte les besoins des entreprises, des travailleurs et des citoyens ainsi que des secteurs en redéveloppement. Il recommande également de mettre en place une stratégie de gestion des déplacements adaptée à la réalité des PME. Il propose aussi de mettre à jour le plan de camionnage du Sud-Ouest avec le double objectif de bien desservir les entreprises et d'assurer la qualité de vie des résidants. Plus particulièrement, le RESO demande à la Ville de modifier le plan de camionnage pour que soit interdite la circulation de transit de camions lourds sur la rue Notre-Dame Ouest, une demande maintes fois répétée par les citoyens, organismes et institutions de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne. En outre, le RESO adhère pleinement à l'approche visant à redonner une place de choix aux piétons. Il appuie la volonté de la Ville de doubler le réseau cyclable à Montréal et suggère de compléter le réseau cyclable des différents quartiers du Sud-Ouest en s'inspirant du Plan de développement récréotouristique qu'il a rendu public en 2001.

Rappelons que la question du transport a toujours été une préoccupation centrale dans l'action du RESO, car elle est intimement liée au développement des entreprises et de l'emploi, à la mobilité de la main-d'œuvre et à l'accès aux emplois, à la qualité de vie dans les quartiers ainsi qu'au développement culturel et récréotouristique. Le mémoire du RESO est disponible sur le site www.resomtl.com